

Délibération n°2025-09-23-05-CA

Relative aux capacités d'accueil en 2^e et 3^e années du premier cycle des études de santé par filière et par groupes de parcours MMOP pour l'année universitaire 2026 / 2027

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 23 septembre 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L. 631-1 et R. 131-1-6,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2021-05-10-02 du Conseil d'administration en date du 10 mai 2021 portant approbation des projections quinquennales d'accès dans les études de santé pour les filières Médecine – Maïeutique – Odontologie – Pharmacie (MMOP) d'Aix-Marseille Université (2021 / 2025),

Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 11 septembre 2025 relatif aux capacités d'accueil en 2^e et 3^e années du premier cycle des études de santé par filière et par groupes de parcours MMOP pour l'année universitaire 2026 / 2027,

Considérant le caractère favorable de l'avis formulé par la Commission de la formation et de la vie universitaire,

Considérant que la réglementation impose à l'établissement de déterminer les capacités d'accueil en deuxième et troisième années du premier cycle pour chacune des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique avant le 1^{er} octobre pour l'année universitaire suivante,

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} :

APPROUVE la répartition des capacités d'accueil en deuxième et troisième années du premier cycle des études de santé par filière et par groupes de parcours en médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) pour l'année universitaire 2026 / 2027.

Article 2 :

Le tableau de la répartition par filière et par groupe des capacités totales d'accueil en 2^e et 3^e années du premier cycle des études de santé par filière et par groupes de parcours en médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie est annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents ou représentés

Membres présents : 22 membres présents

Membres représentés : 7 membres représentés

Fait à Marseille, le **23 septembre 2025**,

Le Président d'Aix Marseille Université,



Eric BERTON

Publiée le : **29 SEP. 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **29 SEP. 2025**